

Rapport
d'audit

RAPPORT D'AUDIT

HI

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
CENTRE DE FORMATION DES APPRENTIS DU PAYS DE MONTBELIARD
Exercice clos le 31 Décembre 2019

A L'assemblée Générale

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association CFA du Pays de Montbéliard relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Règles et Principes Comptables :

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et des informations fournies dans les notes annexes.

Estimations Comptables

Nous avons procédé à l'appréciation des approches par retenues par l'association décrites dans l'annexe et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de ces méthodes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Sociétaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux Sociétaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

OFFEMONT le 24 Août 2020

*Le Commissaire Aux Comptes
Hans et Associes Nord Franche Comté
Emmanuel SEIGNOLE*

BILAN ACTIF

001132 - Ass CFA DU PAYS DE MONTBELIARD

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

1 Euro

ACTIF

ACTIF	Exercice du	01/01/19 au 31/12/19	01/01/18 au 31/12/18	Variation N / N-1	
		Valeur nette	Valeur nette	en valeur	en %
ACTIF IMMOBILISE					
Immobilisations Incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Concessions, brevets et droits similaires		5 978	11 228	-5 250	-46,76
Fonds commercial (1)					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes		1 150		1 150	
Immobilisations Corporelles					
Terrains		98 584	98 823	-238	-0,24
Constructions		948 459	1 010 952	-62 493	-6,18
Installations techniques, matériels		416 345	330 810	85 536	25,86
Autres immobilisations corporelles		277 400	290 615	-13 215	-4,55
Immobilisations grevées de droits					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations Financières (2)					
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité portefeuille					
Autres titres immobilisés		2 202	2 178	24	1,12
Prêts					
Autres immobilisations financières		3 646	2 731	915	33,50
TOTAL (I)		1 753 766	1 747 337	6 429	0,37
Comptes de liaison					
TOTAL (II)					
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours					
Matières premières et autres approvisionnements		63 188	56 234	6 954	12,37
En-cours de production (biens et services)					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes		574	4 307	-3 732	-86,66
Créances (3)					
Créances redevables et comptes rattachés		805 979	582 971	223 009	38,25
Autres		192 162	321 901	-129 740	-40,30
Valeurs mobilières de placement					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités		888 133	622 232	265 901	42,73
Charges constatées d'avance (3)		62 170	45 291	16 879	37,27
TOTAL (III)		2 012 206	1 632 935	379 271	23,23
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)					
Primes de remboursement des emprunts (V)					
Ecart de conversion actif (VI)					
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)		3 765 972	3 380 272	385 699	11,41

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

001132 - Ass CFA DU PAYS DE MONTBELIARD

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

En Euro

PASSIF

	Exercice du 01/01/19 au 31/12/19	Exercice du 01/01/18 au 31/12/18	Variation N / N-1 en valeur en %	
FONDS ASSOCIATIFS				
Fonds propres				
Fonds associatifs sans droit de reprise	769 744	769 744		
Ecart de rééval. des biens sans droit de reprise				
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	370 302	370 302		
Report à nouveau	42 610	-85 206	127 816	150,01
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	160 762	127 816	32 946	25,78
Autres fonds associatifs				
Fonds associatifs avec droit de reprise				
Ecart de rééval. sur biens avec droit de reprise				
Subv. d'investissement sur biens non renouvelables	1 029 483	1 068 531	-39 049	-3,65
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
TOTAL (I)	2 372 900	2 251 187	121 713	5,41
Comptes de liaison				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Fonds dédiés				
Sur subventions de fonctionnement				
Sur autres ressources				
TOTAL (IV)				
DETTES (1)				
Dettes financières				
Emprunts obligataires				
Emp. et dettes auprès des établ. de crédit (2)	361 853	401 428	-39 575	-9,86
Emprunts et dettes financières divers (3)	28 044	27 898	146	0,52
Avances et acptes reçus sur commandes en cours	163	2 725	-2 562	-94,03
Dettes d'exploitation				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	528 168	277 182	250 985	90,55
Dettes fiscales et sociales	357 931	334 366	23 565	7,05
Redevables créditeurs	751		751	
Dettes diverses				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	16 084		16 084	
Autres dettes	72 808	86	72 721	
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	27 270	85 400	-58 130	-68,07
TOTAL (V)	1 393 071	1 129 085	263 986	23,38
Ecart de conversion passif				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	3 765 972	3 380 272	385 699	11,41
(1) Dont à plus d'un an	311 076	356 330		
(1) Dont à moins d'un an	1 081 995	772 755		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	5 239			
(3) Dont emprunts participatifs				



ASSOC. RÉSULTAT (LISTE)

001132 - Ass CFA DU PAYS DE MONTBELIARD

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

1 1 Euro

	Du 01/01/19 au 31/12/19	Du 01/01/18 au 31/12/18
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens et services)	3 099 314	2 464 420
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	1 385 846	1 353 607
Reprises sur provisions, amortissements et transferts de charges	162 719	234 909
Cotisations	91 104	88 881
Autres produits (hors cotisations)	150 567	27
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	4 889 550	4 141 843
CHARGES D'EXPLOITATION (2)		
Achats de marchandises		
Variation de stocks de marchandises		
Achats de matières premières et de fournitures	350 349	204 179
Variation de stocks de matières premières et de fournitures	-6 954	-8 518
Achats d'autres d'approvisionnements		
Variation de stocks d'approvisionnements		
Autres achats et charges externes *	1 768 161	1 319 816
Impôts, taxes et versements assimilés	134 166	118 790
Salaires et traitements	1 679 760	1 586 237
Charges sociales	712 452	738 329
Dotations aux amortissements, dépréciations		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	221 961	219 627
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Subventions accordées par l'association		
Autres charges	3 461	4 307
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	4 863 357	4 182 767
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)	26 194	-40 924
Opération en commun, Bénéfice attribué ou Perte transférée (III)		
Opération en commun, Perte supportée ou Bénéfice transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS		
De participation	25	29
d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	1 996	1 600
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	2 021	1 629
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées	4 621	8 308
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	4 621	8 308
RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)	-2 599	-6 678



ASSOC. RÉSULTAT (LISTE)

001132 - Ass CFA DU PAYS DE MONTBELIARD

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

En Euro

	Du 01/01/19 au 31/12/19	Du 01/01/18 au 31/12/18
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	36 097	81 251
Sur opérations en capital	110 075	94 756
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	146 173	176 007
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	742	112
Sur opérations en capital	7 778	232
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	8 520	344
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)	137 653	175 663
Impôt sur les bénéfices	485	245
SOLDE INTERMÉDIAIRE	160 762	127 816
+ REPORT DE RESSOURCES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTÉRIEURS		
- ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES		
TOTAL DES PRODUITS	5 037 744	4 319 479
TOTAL DES CHARGES	4 876 982	4 191 664
EXCÉDENT OU DÉFICIT (3)	160 762	127 816
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
PRODUITS		
Bénévolat		
Prestations en nature	186 026	182 204
Dons en nature		
TOTAL PRODUITS	186 026	182 204
CHARGES		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services	186 026	182 204
Personnel bénévole		
TOTAL CHARGES	186 026	182 204
TOTAL	160 762	127 816

* Y compris : Redevances de crédit-bail mobilier
Redevances de crédit-bail immobilier

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de

137 653

175 663

ANNEXE ASSO NOUVELLE CHARTE

001132 - Ass CFA DU PAYS DE MONTBELIARD

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

1 1 Euro

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Information		
	Produite	Non significative	Non applicable
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	O		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	O		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			NA
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	O		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	O		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS			NA
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN			NA
CRÉDIT BAIL			NA
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			NA
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES STOCKS	O		
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	O		
EFFETS DE COMMERCE			NA
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF			NA
COMPOSITION DES FONDS ASSOCIATIFS			NA
TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS	O		
TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS			NA
TABLEAU DE SUIVI DES LEGS ET DONATIONS			NA
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	O		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF			NA
CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI (CICE)			NA
LES ENGAGEMENTS	O		
DETTE GARANTIES PAR DES SURETÉS RÉELLES			NA
HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES	O		
LES EFFECTIFS			NA
RESSOURCES, VENTILATION DE L'IMPÔT, INCIDENCE DES DISPOSITIONS FISCALES SUR LES CAPITAUX PROPRES			NA
COMMENTAIRE	O		

En Euro

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019 dont le total est de 3 765 971,60 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 160 761,97 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

La crise sanitaire liée au covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020290 du 23 mars 2020 d'urgence constituent un événement majeur. L'entreprise a estimé à la date d'arrêt de ses comptes que cette situation relève d'un événement post-clôture sans lien avec une situation existant au 31 décembre 2019. Par conséquent, l'entreprise n'a pas procédé à un ajustement de ses comptes clos au 31 décembre 2019 au titre de cet événement.

En raison de la nature de son activité, l'entreprise a dû fermer son établissement en date du 17 mars. Le CFA a réouvert le 11 mai après avoir soumis aux membres du CSE son plan de sécurité en date du 7 mai.

Le CFA a mis en action un plan de continuation de l'activité en utilisant les mesures suivantes:

- acquisition de la plateforme FOAD « campus numérique », qui a permis de maintenir l'activité pédagogique
- recours à l'activité partielle pour 33 salariés sur un total de 61 (l'apprentissage n'était pas concerné)

Le CFA n'a pas eu recours au prêt PGE, ni au report de ses échéances d'emprunts.

Eu égard à ces mesures, à la date de l'arrêt des comptes l'entreprise estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.



ANNEXE ASSO NOUVELLE CHARTE

001132 - Ass CFA DU PAYS DE MONTBELIARD

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

1 1 Euro

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Amortissements des biens décomposables :

L'entité non concernée, aucune immobilisation décomposable n'a été identifiée.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	20 ans
- Agencement et aménagement des constructions	10 ans
- Matériels et outillages	2 à 10 ans
- Matériel pédagogique	1 à 10 ans
- AAI divers	2 à 10 ans
- Matériel de transport	5 à 7 ans
- Matériel de bureau & info	3 à 7 ans
- Mobilier	2 à 10 ans

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ANNEXE ASSO NOUVELLE CHARTE

001132 - Ass CFA DU PAYS DE MONTBELIARD

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

En Euro

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des Immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	169 729	4 910
	Terrains		100 385	
	Sur sol propre		882 000	
CORPORELLES	Constructions	Sur sol d'autrui	53 357	
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.	183 930	
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		974 274	162 963
		Inst. générales, agencés & aménagés divers	542 897	21 844
	Autres immos	Matériel de transport	41 747	15 255
	corporelles	Matériel de bureau & mobilier informatique	310 941	30 257
		Emballages récupérables & divers	2 430	
	Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes			
		TOTAL	3 091 961	230 318
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations			
	Autres titres immobilisés		2 178	24
	Prêts et autres immobilisations financières		2 731	915
		TOTAL	4 910	939
		TOTAL GENERAL	3 266 599	236 167

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL			
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL		174 639	
	Terrains			100 385	
	Sur sol propre			882 000	
CORPORELLES	Constructions	Sur sol d'autrui		53 357	
		Inst. gal. agen. amé. cons		183 930	
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.		9 036	1 128 201	
		Inst. gal. agen. amé. divers	1 010	563 730	
	Autres immos	Matériel de transport	11 918	45 085	
	corporelles	Mat. bureau, inform., mobilier		341 198	
		Emb. récupérables & divers		2 430	
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL	21 964	3 300 315	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés			2 202	
	Prêts & autres immob. financières			3 646	
		TOTAL		5 849	
		TOTAL GENERAL	21 964	3 480 803	

ANNEXE ASSO NOUVELLE CHARTE

001132 - Ass CFA DU PAYS DE MONTBELIARD

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

1 1 Euro

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, développ.	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	158 501	9 010		167 511
Terrains		1 562	238		1 800
Constructions	Sur sol propre	38 833	44 100		82 933
	Sur sol d'autrui	53 357			53 357
	Inst. générales agen. aménag.	16 146	18 393		34 539
Inst. techniques matériel et outill. industriels		643 464	108 126	39 735	711 855
Autres immob. corporelles	Inst. générales agencem. amén.	349 180	38 005	783	386 402
	Matériel de transport	41 088	1 476	11 918	30 647
	Mat. bureau et informatiq., mob.	216 015	40 622		256 637
	Emballages récupérables divers	1 117	240		1 357
	TOTAL	1 360 761	251 200	52 436	1 559 526
	TOTAL GENERAL	1 519 262	260 211	52 436	1 727 037

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissements							
TOTAL							
A. Immob. incorpor.							
TOTAL							
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
	Inst. agenc. et amén.						
Inst. techn. mat. et outillage							
Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div						
	Matériel transport						
	Mat. bureau mobilier inf.						
A. Immo. corp.	Emballages réc. divers						
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					



SOFIGEC

ANNEXE ASSO NOUVELLE CHARTE

001132 - Ass CFA DU PAYS DE MONTBELIARD

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

En Euro

TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises				
Matières premières	56 234	63 188	56 234	63 188
Autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits				
TOTAL	56 234	63 188	56 234	63 188

ANNEXE ASSO NOUVELLE CHARTE

001132 - Ass CFA DU PAYS DE MONTBELIARD

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

1 1 Euro

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	3 646		3 646
	Clients douteux ou litigieux	42 074		42 074
	Autres créances clients	805 979	805 979	
ACTIF CIRCULANT	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	61	61	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	coll. publiques			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers	159 639	159 639	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	32 461	32 461	
	Charges constatées d'avance	62 170	62 170	
TOTAUX		1 106 031	1 060 311	45 720
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(2) des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		



SOFIGEC

ANNEXE ASSO NOUVELLE CHARTE

001132 - Ass CFA DU PAYS DE MONTBELIARD

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

En Euro

TABEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise	769 744			769 744
Écart de réévaluations sans droit de reprise				
Fonds associatifs avec droit de reprise				
Écart de réévaluations avec droit de reprise				
Réserves	370 302			370 302
Report à nouveau	-85 206	298 229	170 413	42 610
Résultat comptable de l'exercice antérieur	127 816	127 816	127 816	127 816
Subventions d'investissement non renouvelables	1 068 531	218 717	257 765	1 029 483
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
TOTAUX	2 251 187	644 761	555 994	2 339 954

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	361 853	50 778	129 506	181 570
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)	28 044	28 044		
Fournisseurs & comptes rattachés	528 168	528 168		
Personnel & comptes rattachés	163 165	163 165		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	184 455	184 455		
Etat & Impôts sur les bénéfices	485	485		
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	9 826	9 826		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés	16 084	16 084		
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	73 558	73 558		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	27 270	27 270		
TOTAUX	1 392 909	1 081 833	129 506	181 570

Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

En Euro

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 164 887,00 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation	0,47 %
Table de mortalité	TF-TH 14/16
Départ volontaire à	65 ans
Taux de turn over	
Taux de charges sociales	
55% cadres/53% non cadres	

Les indemnités de départ en retraite sont gérées par un organisme extérieur. Une étude a été réalisée dans l'hypothèse du départ à la retraite à 65 ans.

L'étude fait ressortir un passif social de 164 887 € au 31.12.2019.

Compte tenu du montant du compte épargne du contrat IFC, estimé au 31.12.19 à 98 047 €, il reste un différentiel à couvrir de 67.515 € brut;



ANNEXE ASSO NOUVELLE CHARTE

001132 - Ass CFA DU PAYS DE MONTBELIARD

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

1 1 Euro

COMMISSAIRES AUX COMPTES

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Exercice	Exercice N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :		
Dans le compte de charge	7 680	5 450
TOTAL	7 680	5 450

ANNEXE ASSO NOUVELLE CHARTE

001132 - Ass CFA DU PAYS DE MONTBELIARD

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

En Euro

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Concernant les produits exceptionnels, l'association n'est pas en mesure, à la clôture de l'exercice, de chiffrer correctement les compléments de financement sur certaines actions soumises à la juste compensation. Par principe de prudence, elle a choisi de ne pas les provisionner à la clôture de l'exercice. Les produits sont donc comptabilisés sur l'exercice suivant. Sur cette exercice l'incidence est de 36k€.

DÉSIGNATION	CHARGES	PRODUITS
Régul 2017 URSSAF	184	
Solde compte	558	
Sorties de mai 2019	227	
Sorties de septembre 2019	7 551	
Extourne D'avce DAQ 2018/48700		2 718
divers		18
complément subventions		36 097
cessions		230
Quote part subv invest		109 845
TOTAL	8 520	148 908

n Euro

1/Informations concernant les contributions volontaires- Mise à disposition locaux par la communauté d'agglomération du Pays de Montbéliard.

L'association bénéficie, de la part de PMA de prestations gratuites , telles que la mise à dispositions de locaux et de matériel. Durant l'année civile 2018, ces ressources non monétaires se sont élevées à 186 025 € valeur locative des bureaux et ateliers).

2/En application de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, le montant des rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus hauts cadres salariés s'est élevé à 166 887€